

## Découverte de la Savasse : Confortement du futur quai, rive gauche

### Création d'un mur de soutènement en pieux

Une paroi va être créée rive gauche :

- ☞ pour stabiliser le futur quai, autrement dit pour soutenir la voirie et, par extension, les maisons des tanneurs ;
- ☞ pour résister à la force de l'eau lors des crues de la Savasse tant à sa sortie à l'air libre (au niveau de la chapelle) qu'à son passage sous le pont des Orphelines (sous la côte des Chapeliers) ;
- ☞ pour servir d'appui structurel aux deux futures passerelles métalliques qui franchiront la Savasse.

Cette paroi s'étendra sur 250 mètres linéaires. Elle sera constituée de 250 pieux, dits sécants (ce procédé technique est le seul qui limite au maximum les vibrations). Ces derniers mesurent 15 mètres pour un diamètre de 60 à 80 cm ; ils sont en béton, et pour un sur deux, en béton armé, c'est-à-dire avec ferrailage métallique. Ils seront enfouis à une profondeur qui pourra varier entre 8 et 15 mètres, selon les zones. Une opération spectaculaire, compte tenu, notamment, de la taille (15 m de haut) et du poids (plus de 100 tonnes) de l'engin utilisé pour leur forage.

L'entreprise retenue pour cette partie du chantier, Franki Fondations\*, est leader du secteur des ouvrages génie civil profond en région Rhône-Alpes. Elle travaille essentiellement sur le bassin lyonnais sur toutes les problématiques rencontrées lors de travaux profonds en présence des nappes phréatiques du Rhône et de la Saône. Elle est donc habituée aux contextes de travaux profonds en présence d'eau.



La machine, utilisée par l'entreprise Franki Fondations permet de forer, d'évacuer la terre et de couler le béton

(\*) Elle fait partie du Groupement d'entreprises Bianco-Razel Bec - Franki Fondations - Oboussier, titulaire du lot Ouvrages de génie civil du marché de Travaux Savasse.

---

## Pour mémoire

---

Imaginé par la municipalité dans le cadre de sa politique d'attractivité le projet d'aménagement de la Vallée de la Savasse, à l'Ouest de Romans, comprend deux axes : l'aménagement, en voie d'achèvement, du parc Saint-Romain (ouverture prévue prochainement avec une inauguration au printemps) et la découverte de la rivière Savasse, qui est aujourd'hui dans sa phase opérationnelle et s'étendra jusqu'en 2024.

### Un projet de « renaturation »

---

Situé dans le secteur de la Presle, le projet de découverte de la Savasse s'étend sur une surface de 12 212 m<sup>2</sup>. Ce projet de « renaturation » vise à permettre à ce secteur de la Ville de retrouver un état naturel proche de son état initial. De fait, une fois le chantier terminé, la végétation s'étendra sur 7 977 m<sup>2</sup> contre 3 088 m<sup>2</sup> aujourd'hui.

La Savasse, c'est cette rivière qui coule, cachée sous le trottoir, quai Sainte-Claire, et qui poursuit sa course, à travers la place de la Presle, sous des couches de bitume, avant de se jeter dans l'Isère. L'objectif des prochains mois est de la libérer du sarcophage de béton dans lequel elle est enfermée depuis des décennies et de lui permettre de couler, paisible, au milieu d'un environnement naturel.

### Pourquoi découvrir la Savasse ?

---

- ☞ Sécuriser le site, la galerie qui recouvre actuellement la rivière Savasse étant dans un état de dégradation proche de la ruine ;
- ☞ Ramener l'eau et la nature en ville pour créer des îlots de fraîcheur ;
- ☞ Restaurer les continuités écologiques et favoriser la biodiversité ;
- ☞ Reconnecter le quartier des Ors au centre historique ;
- ☞ Dynamiser le quartier de la Presle, en le rendant plus attractif.



### Rappel du plan de circulation pendant le chantier

---

Un plan de circulation a été établi pour la durée des travaux, soit jusqu'au 31 décembre 2024, date prévisionnelle de fin du chantier. Il se traduit par la :

- ☞ Mise en sens unique du quai Sainte-Claire, depuis le jeudi 29 septembre 2022 (sauf pour les vélos : une bande cyclable leur permet, en effet, de circuler dans les deux sens sur le quai Sainte-Claire) ;
- ☞ Mise à double sens de l'avenue Marcellin-Berthelot, depuis les vacances de La Toussaint 2022.
- ☞ Interdiction de circuler côte des Chapeliers, dans les deux sens, du 13 janvier au 31 juillet 2023. Accès piétons et vélos maintenus (à condition de descendre de son vélo au passage du chantier).

Il a été décidé de mettre l'avenue Berthelot à double sens, afin délester le quartier des Ors, le « Pont des orphelines », situé au bas de la côte des Chapeliers, devant être sera fermé sur certaines phases de travaux et, notamment, de janvier à juillet 2023.

### Rappel du dispositif de sécurité mis en place avenue Berthelot

---

Compte tenu de la remise à double sens de l'avenue Berthelot, des dispositions ont été prises afin de la sécuriser.



Elargissement de la zone 30 et mise en place de contrôles réguliers par la police ;



Circulation interdite aux véhicules de plus de 3,5 tonnes (hors cars) ;



Pose de quatre ralentisseurs (coussins berlinois) en amont et en aval des écoles ;



Réalisation de logos vélo et d'un marquage neuf ;



Retraçage des passages piétons et abaissement des trottoirs ;

Mise en place d'un Stop au débouché de la rue Magnard sur l'avenue Berthelot.



### Calendrier prévisionnel du chantier de découverte de la Savasse : les grandes étapes

---



#### 2023-2024

- ✓ Génie civil et ouvrage d'art : 2023
- ✓ Renaturation du lit de la rivière : 2023-2024
- ✓ Plantations et aménagements paysagers : 2024
- ✓ Aménagements de la voirie et déplacements : 2024
- ✓ Travaux Agglo Poste de refoulement (collecte et rejet, après traitement, des eaux usées) de la Presle : 2023-2024, dans le secteur confluence
- ✓ Fin prévisionnelle des travaux Ville et Agglo : décembre 2024